



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 9 Octobre 2024

ORDRE DU JOUR

I. INSTITUTIONNEL (délibérations à prendre)

1. Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) calcul du linéaire fibre d'Orange 2024 de la commune.
2. Réouverture de tous les chemins communaux de randonnées (voir cadastre).
3. Bâtiments communaux :
 - Mairie : toiture mairie, préau et cave doivent figurer sur la même demande pour la subvention du Département.
 - Atelier Presbytère : toiture deux devis.
 - Préau : Construction d'un mur de soutènement.
 - Mur mitoyen : salle des fêtes et une habitation privé (choix de trois devis pour subvention).

II. COMMUNAUTE des COMMUNES du GRAND OUEST TOULOUSAIN (CCGOT)

1. Intégration de la commune de Bonrepos sur Aussonnelle (délibération)

III. QUESTIONS DIVERSES

I. INSTITUTIONNEL (délibération à prendre)

1. RODP : Calcul du linéaire fibre d'Orange 2024 de la commune de Sainte-Livrade.
 - ❑ Toute occupation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance dont le montant est validé par le Conseil Municipal
 - ❑ Le patrimoine exploité par la société Orange sur la commune de Sainte-Livrade est :

➤ **5,284 Kms en aérien**

➤ **1,886 Kms en souterrain**

1. Calcul de la RODP

CP : 31496 Mairie de Sainte Livrade
 Gestionnaire : 59907

Millésime	Code région	TOTAL Artères aériennes (km)	Conduite multiple (km)	Câble enterré (km)	TOTAL Artères en sous-sol (km)	Borne (m ²)	Cabine (m ²)	Armoire (m ²)	TOTAL Emprise au sol (m ²)
2024	T1	5,284	1,886	0,000	1,886	0,00	0,00	0,00	0,00

Année RODP	Tarifs de base	A multiplier par le coefficient d'actualisation
	40 € le km d'artères aériennes	1.60900
	30€ le km d'artères souterraines	
RODP 2024	20 € le m ² d'emprise au sol	

Aérien : 5,284 Kms x 40 € x 1,60900 = 340,078 €
Souterrain : 1,886 Kms x 30 € x 1,60900 = 91,037 €
Total = 431,115 €

2. Réouverture de tous les chemins communaux de randonnées

1ère boucle: Départ village --> chemin des Vieux Moulins--> Carboundéou {privé: demande laisser passer}--> chemin de Crête--> chemin de la Lune--> Retour village

2ème boucle: Départ village--> chemin de la Lune--> chemin de terre {vers l'Isle Jourdain}--> N224 piste cyclable--> route des Marais--> chemin des poubelles--> {Reflexion pour rejoindre le chemin des 5 Sous} --> route du Soulan--> route de l'Autan--> Retour village par le cimetière

3ème boucle: Départ village--> chemin des Vieux Moulins--> face à la route du Carillon--> au n°60 du chemin des Vieux Moulins--> {chemin à ouvrir}--> chemin du Céré--> chemin des Vieux Moulins--> Retour village

En cours: 2 devis de la société VERTIGE ouverture + entretien Chemin des Poubelles

1 devis en attente la société VERTIGE au 60 chemin des Vieux Moulins--> route du Céré { bornage déjà fait}

3. Bâtiments communaux

□ Mairie : toiture mairie, préau et cave doivent figurer sur la même demande pour la subvention du Département.

Pour la Cave:

- Devis → DAVID Maçonnerie = 39 325,00 €
- MORETTO Damien = 44 238,70 €
- CADORI Bâtiment = 44 390,86 €

Pour la Toiture

- SARL CBS facture (fait) 6 960,80 €
- SARL CBS cheminées 3 037,43 €

Pour le Préau

- SARL CBS facture nettoyage(fait) 3 949,00€
- SARL CBS facture supplément bord de toit (fait) 1 231,89€

- ❑ Pour le mur de soutènement devis **en cours**
- ❑ Atelier Presbytère : toiture deux devis.
 - SARL CBS = 26 841,84€
 - CEZERAC OLIVIER = 12 981,60€
- ❑ Mur mitoyen : salle des fêtes et une habitation privé choix de trois devis pour subvention.
 - MORETTO Damien = 23 552,32€ pour un mur de 5,50m avec pieux ^{11 m}
 - CADORI Bâtiment = 29 292,00€ (20%) ou 26 851,00€ (10%) pour un mur de ~~5,50~~50m
 - DAVID Maçonnerie = 26 284,50€ pour un mur de 12m

II. COMMUNAUTE des COMMUNES du GRAND OUEST TOULOUSAIN CCGOT

Délibération à prendre pour l'adhésion de la commune de Bonrepos-sur-Aussonnelle au Grand Ouest Toulousain – Accord local sur le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire

Nom des communes membres	Nombre de conseillers communautaires titulaires	Population (nombre d'habitants)
Bonrepos Sur Aussonnelle	1	1 186
Fontenilles	6	5 872
Lasserre-Pradère	2	1 622
Léguevin	9	9 361
Lévignac	2	2 206
Mérenvielle	1	491
Plaisance-du-Touch	18	19 462
Sainte-Livrade	1	258
La Salvetat-Saint-Gilles	8	8 497

III . QUESTIONS DIVERSES



Fin de la séance

Merci à tous !

